

Référence : C.N.625.2016.TREATIES-XXVII.8.b (Notification dépositaire)

PROTOCOLE DE NAGOYA SUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES
ET LE PARTAGE JUSTE ET ÉQUITABLE DES AVANTAGES DÉCOULANT DE
LEUR UTILISATION RELATIF À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE

NAGOYA, 29 OCTOBRE 2010

CORRECTIONS AU TEXTE ORIGINAL DU PROTOCOLE (VERSION CHINOISE)
ET AUX EXEMPLAIRES CERTIFIÉS CONFORMES ¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Au 14 septembre 2016, date à laquelle le délai spécifié pour la notification d'objection aux corrections proposées a expiré, aucune objection n'a été notifiée au Secrétaire général. En conséquence, le Secrétaire général a effectué les corrections requises dans le texte original du Protocole (version chinoise) et des exemplaires certifiés conformes qui ont été circulés par la notification dépositaire C.N.783.2010.TREATIES-2 du 14 décembre 2010 (rediffusés le 30 mars 2011) et corrigés par procès-verbaux des 17 juin 2011, 31 janvier 2012 et 18 avril 2012.

.... Le procès-verbal de rectification est transmis en annexe.

Le 15 septembre 2016



¹ Voir notification dépositaire C.N.429.2016.TREATIES-XXVII.8.b du 16 juin 2016 (Proposition de corrections au texte original du Protocole (version chinoise) et aux exemplaires certifiés conformes).

À l'attention des Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Elles sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'inscrire aux "Services automatisés d'abonnement" pour recevoir les notifications dépositaires par courrier électronique, qui sont également disponibles à l'adresse https://treaties.un.org/Pages/Login.aspx?lang=_fr.



NAGOYA PROTOCOL ON ACCESS TO GENETIC RESOURCES AND THE FAIR AND EQUITABLE SHARING OF BENEFITS ARISING FROM THEIR UTILIZATION TO THE CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY,
ADOPTED AT NAGOYA ON 29 OCTOBER 2010

PROTOCOLE DE NAGOYA SUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET LE PARTAGE JUSTE ET ÉQUITABLE DES AVANTAGES DÉCOULANT DE LEUR UTILISATION RELATIF À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE,
ADOPTÉ À NAGOYA LE 29 OCTOBRE 2010

PROCÈS-VERBAL OF RECTIFICATION
OF THE ORIGINAL OF THE PROTOCOL

PROCÈS-VERBAL DE RECTIFICATION
DE L'ORIGINAL DU PROTOCOLE

THE SECRETARY-GENERAL OF THE UNITED NATIONS, acting in his capacity as depositary of the Nagoya Protocol on Access to Genetic Resources and the Fair and Equitable Sharing of Benefits Arising from their Utilization to the Convention on Biological Diversity, adopted at Nagoya on 29 October 2010 (Protocol),

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, agissant en sa qualité de dépositaire du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique, adopté à Nagoya le 29 octobre 2010 (Protocole),

WHEREAS it appears that various articles of the original text of the Protocol (Chinese version) contain errors,

CONSIDÉRANT que plusieurs articles du texte original du Protocole (version chinoise) contiennent des erreurs,

WHEREAS the corresponding proposed corrections have been communicated to all interested States by depositary notification C.N.429.2016.TREATIES-XXVII.8.b of 16 June 2016,

CONSIDÉRANT que les propositions de corrections correspondantes ont été communiquées à tous les États intéressés par la notification dépositaire C.N.429.2016.TREATIES-XXVII.8.b en date du 16 juin 2016,

WHEREAS by 14 September 2016, the date on which the period specified for the notification of objection to the proposed corrections expired, no objection had been notified,

CONSIDÉRANT qu'au 14 septembre 2016, date à laquelle le délai spécifié pour la notification d'objection aux corrections proposées a expiré, aucune objection n'a été notifiée,

HAS CAUSED the corrections as indicated in the annex to this Procès-verbal to be effected in the original text of the said Protocol, which corrections also apply to the certified true copies of the Protocol, established on 14 December 2010 (reissued on 30 March 2011) and corrected by Procès-verbaux of 17 June 2011, 31 January 2012 and 18 April 2012.

A FAIT PROCÉDER dans le texte original dudit Protocole aux corrections indiquées en annexe au présent procès-verbal, lesquelles corrections s'appliquent également aux exemplaires certifiés conformes du Protocole, établis le 14 décembre 2010 (rediffusés le 30 mars 2011) et corrigés par procès-verbaux des 17 juin 2011, 31 janvier 2012 et 18 avril 2012.

IN WITNESS WHEREOF, I, Stephen Mathias, Assistant Secretary-General, in charge of the Office of Legal Affairs, have signed this Procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, Nous, Stephen Mathias, Le Sous-Secrétaire général, chargé du Bureau des affaires juridiques, avons signé le présent procès-verbal.

Done at the Headquarters of the United Nations, New York, on 15 September 2016.

Fait au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le 15 septembre 2016.


Stephen Mathias

C.N.625.2016.TREATIES-XXVII.8.b (Annex/Annexe)

	<i>Authentic Chinese text / Texte authentique chinois</i>	<i>Corrections to the authentic Chinese text / Corrections au texte authentique chinois</i>
标题	《生物多样性公约关于获取遗传资源和公正和公平分享其利用所产生惠益的名古屋议定书》	《 生物多样性公约 关于获取遗传资源和公正 和 公平分享其利用所产生惠益的名古屋议定书》
第 6 条第 1 款	在行使其对其自然资源的主权权利时,并在符合获取和惠益分享国内立法或监管要求的情况下,为了利用而对遗传资源的获取,应经过提供此种资源的缔约方——此种资源的原产国或根据《公约》已获得遗传资源的缔约方的事先知情同意,除非该缔约方另有决定。	行使 其 <u>其缔约方</u> 对其自然资源的主权权利 时 , 并 在符合获取和惠益分享国内立法或监管要求的情况下,为了利用而 对获取 遗传资源 的获取 , 应经过提供此种资源的缔约方——此种资源的原产国或根据《公约》已获得遗传资源的缔约方的事先知情同意,除非该缔约方另有决定。
第 13 条第 3 款	缔约方可指定一个实体履行联络点和国家主管当局二者的职能	缔约方可指定一个实体 履行 <u>同时承担</u> 联络点和国家主管当局 二者 的职能
第 21 条 (c) 子款	建立并维护土著和地方社区以及利益攸关方服务台	建立并维护 <u>为</u> 土著和地方社区以及利益攸关方 <u>建立并维护</u> 服务平台
第 23 条第 7-8 行——该种资源的原产国或根据《公约》已获得遗传资源的缔约方的国内并同该缔约方一起进行——该种资源的原产国或根据《公约》已获得遗传资源的缔约方 的 国内并 同 <u>与</u> 该缔约方 一起 <u>共同</u> 进行
第 25 条第 3 款应顾及发展中国家缔约方、特别是其中的最不发达国家和小岛屿发展中国家.....应顾及发展中国家缔约方 一 , 特别是其中的最不发达国家和小岛屿发展中国家.....
第 25 条第 4 款	就本条第 1 款而言,缔约方还应顾及发展中国家缔约方、特别是其中的最不发达国家和小岛屿发展中国家以及经济转型国家缔约方为执行本议定书的目的在努力查明和落	就本条第 1 款而言,缔约方还应顾及发展中国家缔约方 一 , 特别是其中的最不发达国家和小岛屿发展中国家以及经济转型国家缔约方 为执行 <u>履行</u> 本议定书的 目的 <u>需求</u> , 在 努力

	实其能力建设发展规定方面的需要。	查明 和落实其他 他们在能力建设 和 发展 规定 方面的需 要求 并落实 。
附件第 1 款 (a) 子款	获取费/对收集的或用其他方法获得的每一样本收费；	获取费 或 对收集的或用其他方法获得的每一样本收费；
附件第 2 款 (n) 子款	可以通过获取和惠益分享协定以及随后的合作活动建立的机构和业务关系	可以 通过获取和惠益分享协定以及 随后的后续 合作活动 而 建立的机构和业务关系